



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des
Examens et concours

DEC 4

Bureau des concours

**La rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités**

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat, notamment ses articles 4 et 6 ;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues, notamment ses articles 5 et 6 ;

Vu le décret n° 2010-1152 du 29 septembre 2010 relatif aux secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Vu l'arrêté du 13 février 2021 autorisant, au titre de l'année 2021, l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Le jury du concours commun externe de secrétaire administratif de classe normale, organisé au titre de l'année 2021, est composé comme suit :

Présidente : Madame CELABE Marie-Béatrice – DGSA – Université de Bordeaux – 33 BORDEAUX

Vice-président : Monsieur MANDEMENT Jean-Claude – APA - Rectorat – 33 BORDEAUX

Membres :

Madame BERHOUET Patricia – AA - Lycée M. Ravel – 64 SAINT JEAN DE LUZ

Monsieur BONNAY Nicolas – APA – Lycée C. Despiau – 40 MONT DE MARSAN

Monsieur BOUAZIZ AHCÈNE – APA – SGAMI – 33 BORDEAUX

Madame COMETS Maylis – AA – Préfecture Gironde – 33 BORDEAUX

Madame DA SILVA Camille – APA – SIA – SUP – Rectorat – 33 BORDEAUX

Madame DAMON Carole – APA- SARH- Rectorat – 33 BORDEAUX

Monsieur DIENER Cédric – AA - SGC33 – 33 BORDEAUX

Madame DOLEANS Manon – AA – SGC33 – 33 BORDEAUX

Madame DUMONT Natacha - AA - DISO – 33 BORDEAUX

Madame GALLIER Marion – APA- DAVA- Rectorat – 33 BORDEAUX

Madame GALISSON Myriam – APA – SGAMI – 33 BORDEAUX

Madame GOUYON Elisabeth - AA - CDC – 33 BORDEAUX

Monsieur JARDINE Marc – APA – Rectorat – 33 BORDEAUX

Monsieur FERNANDEZ Joseph – APA – Rectorat – 33 BORDEAUX

Monsieur LAVIT Eric – AA – LP J. D'Arcet – 40 AIRE SUR ADOUR

Madame MAILLARD Maud – APA – Rectorat - 33 BORDEAUX

Monsieur PAIRIS Antoine– APA – Lycée de la mer – 33 Gujan-Mestras

Madame PELLEFIGUES Véronique – APA – LP Flora Tristan – 33 CAMBLANE et MEYNAC

Madame PERRAT Florence – AAHC – Cour administrative d'appel – 33 BORDEAUX

Monsieur POUSSON Thierry – APA – LPO Lycée de Navarre – 64 ST JEAN PIED DE PORT

Madame SEININGE Cécile– APA – Lycée Reclus – 33 SAINTE FOY LA GRANDE

Monsieur SERVANT Philippe – ASI – Rectorat – 33 BORDEAUX

Madame TEJADA Caroline – AA – DRAAF Nouvelle-Aquitaine – 86 POITIERS

Monsieur VOINEAU David – AA – LP A. Croizat – 40 TARNOS

Madame Sonia YASSA – APAE – Rectorat – 33 BORDEAUX

ARTICLE 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté

Fait à Bordeaux, le 14 avril

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL.